

EXTRAIT DE DELIBERATION
communauté de communes VAL DE GATINE
79220 CHAMPDENIERS

**délibération :
D_2020_3_7**

L' an deux mille vingt , le mardi 10 mars à 19 h 00, le Conseil Communal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle des fêtes de COURS à COURS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le President.

Nombre de délégués en
exercice : 49

Date de convocation du : 03 Mars 2020

Présents : 42

Votants : 43

Titulaires : Madame BAILLY Christiane, Monsieur LEGERON Vincent, Monsieur BARANGER Johann, Monsieur BARATON Yvon, Monsieur BARATON Fabrice, Monsieur BASTY Jean-Pierre, Monsieur BAURUEL René, Monsieur BERNIER Bernard, Madame BIENVENU Odile, Monsieur BONNET Bernard, Monsieur BOUJU Gilles, Monsieur CATHELINÉAU Eric, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur CLAIRAND Alain, Monsieur CLEMENT Philippe, Madame COBLARD Micheline, Monsieur DOUTEAU Patrice, Monsieur DROCHON Michel, Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur FERRON Jean-François, Monsieur FRADIN Jacques, Madame GIRALDOS Fabienne, Madame GIRARD Yolande, Madame GIRAUDON Marylène, Monsieur GOURDIEN Dominique, Monsieur GUERIT Jean-Philippe, Monsieur GUILBOT Gilles, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame JUNIN Catherine, Monsieur LEMAITRE Thierry, Monsieur MARTIN Bernard, Madame MICOU Corine, Madame MINEAU Nadine, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur MORIN Joël, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Monsieur SOUCHARD Claude, Madame TAVERNEAU Danielle, Madame THIBAUD Marie-Claire, Monsieur DELIGNE Thierry, Madame TAVENEAU Cécile

**Objet : PLUI Sud Gâtine-
MS 3 - enquête publique**

Pouvoirs :

Monsieur CANTET Jean-Paul a donné pouvoir à Monsieur DOUTEAU Patrice

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame PROUST Fabienne, Monsieur CANTET Jean-Paul, Madame JUIN Sophie, Monsieur LIBNER Jérôme, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur PIRON Benoît, Monsieur ATTOU Yves

Secrétaire de Séance : Madame Christiane BAILLY

Vu le PLUi Sud Gâtine approuvé le 31-03-2015, puis modifié par la modification simplifiée n°1 le 07-03-2016, par la modification n°1 le 01-12-2016, par la modification simplifiée n°2 le 03-07-2018, et par les révisions allégées n°1 à 4 le 07-05-2019,

Vu la délibération du conseil communautaire du 18 février 2020 lançant la procédure de modification simplifiée n°3 du PLUi Sud Gâtine,

Considérant la notification aux personnes publiques associées,

Considérant la demande de cas par cas auprès de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale,

Considérant que cette procédure n'est pas soumise à avis de la CDPENAF,

Considérant que le dossier doit être mis à la disposition du public durant un mois après le retour des instances consultées,

Le conseil communautaire à l'unanimité DIT que le projet de modification simplifiée n°3 sera mis à disposition du public du 27 avril au 27 mai 2020 inclus, aux horaires d'ouverture au public habituels :

au siège de la communauté de communes Val de Gâtine, place Porte St-Antoine 79 220 CHAMPDENIERS dans les mairies de Saint-Pardoux-Soutiers, Mazières en Gâtine, Beaulieu-Sous-Parthenay, Saint-Lin, Vouhé

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur les registres déposés au siège de la CDC et dans les mairies concernées.

A l'issue de ce mois de mise à disposition, un bilan sera présenté et la modification simplifiée sera soumise à l'approbation du conseil communautaire.

Pour : 43 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 10/03/2020, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.
Le Président
Jean-Pierre RIMBEAU



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

079-200069748-20200310-D2020-3-7-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/03/2020